

Catalogue des analyses - Laboratoire

Epstein-Barr virus

Sérodiagnostic IgG et IgM

Informations générales

Examen

Renseignement téléphonique	021 31 44 107
Horaire de réalisation	Heures ouvrables du laboratoire
Analyse accréditée	OUI
Spécialité	<ul style="list-style-type: none">• Sérologie microbienne
Synonyme	EBV

Prescription

Formulaire de demande	Numéro de commande 913346 Lien 060 - IMU - Examens sérologiques
-----------------------	--

Pré analytique

Prélèvement

Nature	<ul style="list-style-type: none">• Sang veineux
--------	--

Matériel standard

Quantité	1
Contenant	Tube 7.5 ml sérum gel  Monovette bouchon brun - N° commande : 732677

Matériel pédiatrique

Quantité	1
Contenant	Tube 4.9 ml sérum sans gel



Monovette ISO bouchon ROUGE – N° commande : 998990

Matériel néonatalogie

Quantité

2

Contenant

Microtube 0.3 ml sérum



Microvette ISO bouchon ROUGE – N° commande : 999002

Stabilité maximale avant envoi

Réfrigéré

Nuit et we

Traitements du prélèvement pour requérants externes

Préparation

- Centrifuger durant 10 minutes à 2500G
- Décanter le sérum, volume minimum : 2 ml

Conservation

4°C

Conditions d'acheminement

à T° ambiante
à -20°C si envoi >8 heures

Acheminement

Dépose des prélèvements

Réception des laboratoires

Site

BH18-100

Adresse

Bugnon 46
1011 Lausanne

Pneumatique

439

Horaire d'ouverture de la réception

Lundi-vendredi : 6h30-18h30
Samedi : 6h30-15h30
Dimanche et jours fériés : 6h30-12h00



Téléphone 021 31 44 280

Astreinte En dehors de ces heures, réception 24/24H par le personnel de garde
des laboratoires LCC-LCH

Site web [Réception des laboratoires](#)

Analytique

Prestataire

Prestataire Laboratoire de sérologie (microbiologie)

Site BH18-100

Adresse Bugnon 46
1011 Lausanne

Tube pneumatique 439

Horaire d'ouverture du laboratoire Lundi -> vendredi : 8h00 à 17h00
Samedi, dimanche et jours fériés : fermé

Téléphone 021 314 41 07

Astreinte Microbio sérologie

Méthode analytique

Principe de la méthode

- Chemiluminescence

Post analytique

Tarif

Tarif (CHF) 105.3

Condition(s) spéciale(s) Supplément selon la liste des analyses facturables en sus